

Stimulation du langage en milieu éducatif

Cahier d'information



Gr. 199

Ouvert à tous

- Formation à temps partiel de soir à distance
- Pour personnel éducateur ou de soutien pédagogique
- Enrichissement des compétences

Formation continue et services aux entreprises

1545, boul. Le Corbusier (2^e étage)
Laval (Québec) H7S 2K6

stimulation.langage@cmontmorency.qc.ca
www.fcontinue.qc.ca

Table des matières

Le programme.....	2
Objectifs généraux	2
Perspectives professionnelles	2
Grille programme.....	3
Liste des cours	4
Conditions d'admission	5
Conditions générales d'admission.....	5
Conditions spécifiques d'admission.....	5
Frais de formation.....	5
Processus d'admission.....	6
Conditions d'admission et d'inscription	6
Déroulement du processus d'admission.....	6
Demande d'admission.....	7
Où?.....	7
Quand?	7
Comment?	7
Besoin d'aide pour votre dépôt de dossier?	7
Informations générales.....	8
Nous joindre	8
Foire aux questions	9

Le programme

Niveau de sanction : Attestation d'études collégiales (AEC)

- Perfectionnement

Durée de la formation : 240 heures

- Nombre d'unités : 7,65
- 4 cours
- Temps partiel de soir à distance

Début : 26 janvier 2026

Objectifs généraux

En suivant les quatre cours de ce programme, le personnel éducateur ou de soutien pédagogique consolidera ses compétences et sera outillé pour :

- Adapter son intervention en fonction des stades de développement du langage;
- Stimuler l'acquisition du langage chez l'enfant;
- Établir une relation de partenariat avec les parents et des personnes-ressources afin de favoriser l'acquisition du langage chez l'enfant;
- Mettre en œuvre un programme d'activités favorisant le développement du langage.

Perspectives professionnelles

Ce perfectionnement vise à soutenir les éducatrices ou les professionnelles de l'éducation dans leur travail auprès des enfants et à leur permettre de se mettre à jour en regard du développement langagier de l'enfant.

Les personnes formées pourront intervenir de façon préventive pour diminuer l'apparition des difficultés langagières chez l'enfant ainsi qu'à reconnaître les indices d'un retard ou d'une difficulté de langage et, au besoin, à orienter les parents et les enfants vers les ressources pertinentes.

Ce programme est dispensé en vertu d'une entente intervenue entre le Cégep de Saint-Jérôme et le Collège Montmorency.

Grille programme

Stimulation du langage en milieu éducatif (perfectionnement) [JEE.19]

Groupe 199

Temps partiel - Soir

Début de la formation : 26 janvier 2026

Fin de la formation : 16 avril 2027

Durée de la formation : 240 h – 3 blocs

BLOC 1	26 janvier 2026	au	16 avril 2027	H-2026	(9 semaines)
Horaire : mercredi + 6 mardi (dates à confirmer) – de 18 h 30 à 21 h 30					
Statut : Temps partiel					
					² Coût : 46,02 \$
No. du cours	Titre du cours			Pondération	Heures
322-513-JR	Communication et acquisition du langage			2-1-2	= 45 h
Congé(s) :	13 octobre 2025 Pause du 22 décembre 2025 au 9 janvier 2026				

BLOC 2	30 mars 2026	au	12 juin 2026	H-2026	(11 semaines)	
Horaire : mardi et mercredi – de 18 h 30 à 21 h 30						
Statut : Temps partiel						
					³ Coût : 46,02 \$	
No. du cours	Titre du cours			Préalable	Pondération	Heures
322-524-JR	Stimulation du langage et littérature			PA 322-513-JR	2-2-2	= 60 h
Congé(s) :	6 avril et 18 mai 2026					

BLOC 3	7 septembre 2026	au	18 décembre 2026	A-2026	(15 semaines)	
Horaire : mercredi – de 18 h 30 à 21 h 30						
Statut : Temps partiel						
					⁴ Coût : 46,02 \$	
No. du cours	Titre du cours			Préalable	Pondération	Heures
322-533-JR	Partenariat et stimulation du langage			PA 322-524-JR	1-2-2	= 45 h
Congé(s) :						

BLOC 4	25 janvier 2027	au	16 avril 2027	H-2027	(12 semaines)	
Horaire : rencontre de stage : mercredi 18 h 30 à 21 h 30						
Statut : Temps partiel						
					⁵ Coût : 46,02 \$	
No. du cours	Titre du cours			Préalable	Pondération	Heures
322-549-JR	Stage d'intégration			PA 322-513-JR 322-524-JR 322-533-JR	1-5-1	= 90 h
Congé(s) :						

¹ Ce calendrier peut être modifié

² Les frais sont sujets à changement sans préavis

³ Idem

⁴ Idem

⁵ Idem

Liste des cours

- **Cours #1 – Communication et acquisition du langage – 322-513-JR (45 h)**

Ce cours permettra à l'étudiant de stimuler l'acquisition du langage chez l'enfant en adaptant ses interventions aux différents stades du développement du langage. L'étudiant apprendra à utiliser efficacement, dans le respect des limites et rôles des éducatrices et éducateurs, des outils d'observation et différentes stratégies de stimulation.

- **Cours #2 – Stimulation du langage et littératie – 322-524-JR (60 h)**

Ce cours permettra à l'étudiant de stimuler l'acquisition du langage chez l'enfant en adaptant ses interventions aux différents stades de développement du langage par des activités éducatives. L'étudiant apprendra à utiliser à travers des activités de différents types, et aux moments opportuns, des techniques de stimulation du langage.

- **Cours #3 – Partenariat et stimulation du langage – 322-533-JR (45 h)**

Ce cours permettra aux étudiants de se familiariser avec les principes de base du partenariat famille/milieu éducatif ainsi qu'avec des approches centrées sur la famille et les compétences parentales. Les étudiants élaboreront des stratégies pour mettre en place une collaboration avec les parents afin de soutenir le développement du langage des enfants. De plus, ils élaboreront des stratégies afin de soutenir le parent dans les situations difficiles liées à des difficultés langagières identifiées chez les enfants.

- **Cours #4 – Stage d'intégration – 322-549-JR (90 h)**

Dans un contexte de travail en présence d'un groupe d'enfants en milieu éducatif, l'étudiant sera en mesure de mettre en œuvre un programme d'activités favorisant le développement du langage. Ce stage pratique met en œuvre l'ensemble des stratégies apprises dans chacun des cours.

Conditions d'admission

Conditions générales d'admission

Pour être admissible à un programme menant à une attestation d'études collégiales (AEC), vous devez posséder un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une formation jugée suffisante par le Collège.

Vous devez également répondre à l'une des conditions suivantes pendant au moins deux sessions consécutives (sauf si vous détenez un DEP) :

- Avoir interrompu vos études à temps plein;
- Avoir poursuivi des études postsecondaires à temps plein;
- Avoir interrompu ses études à temps plein pendant une session et poursuivi des études postsecondaires à temps plein pendant une session.

Conditions spécifiques d'admission

En plus de satisfaire aux conditions générales d'admission, les personnes doivent satisfaire à l'une de ces conditions particulières d'admission :

- Être une éducatrice ou un éducateur détenant un DEC ou une AEC en Techniques d'éducation à l'enfance ou en Techniques d'éducation en service de garde ou l'équivalent reconnu

OU

- Être une éducatrice ou un éducateur non formé (e) à l'emploi d'un service de garde et avoir une expérience minimale de trois ans

OU

- Être responsable d'un service de garde en milieu familial régi ayant une expérience minimale de trois ans et ayant complété la formation de 45 heures prescrite par le règlement

OU

- Être conseillère ou conseiller ou agent (e) pédagogique travaillant dans un bureau coordonnateur ou un Centre de la petite enfance

OU

- Être un (e) professionnel(le) ou technicien(ne) du domaine de l'éducation ou un(e) intervenant (e) d'OSBL ayant une expérience minimale de trois ans et agissant auprès des enfants et des familles

ET

- Occuper un emploi stable et être responsable d'un même groupe d'enfants où le stage de 90 heures, sur 10 semaines, à raison de 8,5h par semaine pourra être effectué.

Frais de formation

- Ouverture de dossier : 30 \$ (non remboursable);
- 46,02 \$⁶ par cours = 184,08 \$ au total;
- Matériel et volumes (approximativement) : environ 100 \$ - à confirmer, selon choix des volumes et du matériel par les professeurs.

⁶ Prix du cours n'incluant pas les frais de matériel. Les prix sont sujets à changement sans préavis

Processus d'admission

Conditions d'admission et d'inscription

- Lire le cahier d'inscription;
- Déposer votre dossier de candidature via le SRAM (procédure à la page suivante);
 - Joindre tous les documents requis
 - Joindre le paiement pour l'ouverture de dossier

Déroulement du processus d'admission

- Remise des documents d'admission : Dès maintenant⁷
- Évaluation des candidatures en continue : lorsque le dossier est complet, remise de tous les documents d'admission requis;
- Confirmation d'admission aux candidat(e)s – sous réserve de la remise des documents d'admission;
- Début du cours #1 : semaine du 26 janvier 2026.

⁷ Les candidatures pour ce programme seront traitées au fur et à mesure que les dossiers seront complétés. Par conséquent, il est possible que toutes les places soient comblées avant la date limite ce qui entraînerait la fermeture du programme.

Demande d'admission

Où?

Toute demande d'admission doit être faite en ligne par l'entremise du Service régional d'admission du Montréal Métropolitain (SRAM) pendant la période de demande d'admission prévue.

Quand?

Dès maintenant!

Comment?

1. Assurez-vous de faire votre demande pendant la période de dépôt mentionné ci-haut;
2. Rendez-vous sur le site web de la formation continue du Collège Montmorency : www.fcontinue.qc.ca
3. Sélectionnez le programme d'AEC Répartiteur en centre d'appels d'urgence;
4. Cliquez sur le bouton **Demande d'admission** (vous serez automatiquement redirigé sur le site web du SRAM, prêt à faire votre demande d'admission au SRAM pour le programme de Répartiteur en centre d'appels d'urgence);
5. Suivez les directives afin de créer ou vous connecter à votre compte et suivez les indications pour compléter votre demande d'admission;
6. Une fois que votre demande aura été soumise au SRAM, un courriel de confirmation sera envoyé à votre compte courriel. Vous devrez ensuite compléter votre dossier dans les plus brefs délais en :
 - Fournissant les documents demandés. Il est recommandé de télécharger les documents numérisés directement dans le dossier en ligne, mais il est également possible de faire parvenir des copies claires et lisibles des documents au SRAM en utilisant les services postaux ou en venant déposer les documents en personne au bureau du SRAM.
 - Payant les frais de traitement de dossier de 30 \$ (non remboursable)

Les modes de paiement acceptés sont : payer en ligne directement dans votre dossier avec une carte de crédit Visa ou MasterCard, ou encore faire parvenir au SRAM ou venir déposer au bureau du SRAM une traite bancaire ou un mandat poste libellé à l'attention du SRAM).

Si votre dossier est incomplet, votre demande d'admission ne sera pas traitée!

Besoin d'aide pour votre dépôt de dossier?

N'hésitez pas à contacter nos collègues du SRAM pour toute problématique reliée à votre dépôt de dossier en ligne en écrivant un courriel à : service-admission@sram.qc.ca.

Informations générales

Nous joindre



Centre de formation continue - Galeries Laval
1545, boulevard Le Corbusier (2^e étage)
Laval (Québec) H7S 2K6
Local : G-2140



Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h



450-975-6222



stimulation.langage@cmontmorency.qc.ca



www.fcontinue.qc.ca

Foire aux questions

Quand la formation va-t-elle commencer ?

Dans la semaine du 26 janvier 2026.

Quelle est la durée de cette formation, le nombre d'heures total ?

240 heures réparties sur 4 blocs.

Est-ce qu'il y aura des cours durant l'été ?

Non, en automne et en hiver seulement.

Pour ce qui est du stage, est-ce que je dois trouver moi-même mon milieu de stage ?

Oui, il est important d'occuper un emploi stable et d'être responsable d'un même groupe d'enfants afin de pouvoir effectuer le stage d'intégration.

Quel diplôme vais-je obtenir lorsque j'aurai réussi tous les cours ?

Une Attestation d'études collégiales (AEC) – Perfectionnement – Stimulation du langage en milieu éducatif.